

FORFAIT 2H 100 MO

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

2H 100 Mo	Prix	
Prix forfait/mois	8€	
Durée minimale d'engagement	Sans engagement	Engagement 24 mois⁽¹⁾ avec achat de mobile avec une facilité de paiement⁽²⁾

Prix mensuels TTC. Existe en version bloquée avec l'option de blocage (gratuite)⁽³⁾

Offre éligible aux avantages SFR FAMILY!. L'utilisation de votre forfait depuis l'Union Européenne et les DOM doit être raisonnable (voir détails dans la Brochure Tarifaire).

NATURE DE L'OFFRE	FORFAIT
DESCRIPTION DE L'OFFRE / COMMUNICATIONS INCLUSES DANS LE FORFAIT DEPUIS LA FRANCE MÉTROPOLITAINE L'UNION EUROPÉENNE ET LES DOM	<p>* SANS OPTION DE BLOCAGE APPELS : 2H d'appels métropolitains, depuis l'Union Européenne* et les DOM vers la France Métropolitaine, l'Union Européenne et les DOM hors numéros spéciaux et services. Prix de la minute métropolitaine au-delà du forfait : 0,55€. Prix de la minute depuis l'Union Européenne et les DOM au-delà du forfait : 0,23€/min SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne* et les DOM vers les mobiles de France métropolitaine, de l'Union Européenne et des DOM. Hors SMS/MMS surtaxes et Chat SMS/ MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois. INTERNET : 100 Mo/mois en France métropolitaine : + 100 Mo/mois depuis l'Union Européenne* et les DOM. Mode modem autorisé. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 100 Mo par mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Le client aura la possibilité de recharger avec les recharges internet détaillées sur assistance.sfr.fr/recharges, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. 4 rechargements maximum par mois. AVEC OPTION DE BLOCAGE Crédit de communication de 8€ utilisable en France métropolitaine, depuis l'Union Européenne et les DOM pour les appels, les SMS et MMS vers l'étranger, les SMS surtaxes, les appels vers numéros spéciaux, et services de radiomessagerie à l'exclusion de l'accès à Internet depuis le mobile. 2H de temps maximum d'appel sur la base du crédit de communication mensuel utilisé exclusivement pour des appels métropolitains vers des mobiles et fixes (hors n° spéciaux et certains services). Une fois le crédit épuisé, l'émission d'appel sera bloquée. Elle pourra être débloquée grâce à une recharge de 10 minutes facturée 3€, 5 rechargements possibles par mois de facturation (sauf activation de l'option "Interdiction des recharges de crédit d'appels"). Une fois les 50 minutes de rechargements supplémentaires atteints, la voix sera bloquée jusqu'à la prochaine date de facturation. Pas de report du solde des recharges le mois suivants. SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Union Européenne* et les DOM vers les mobiles de France métropolitaine, de l'Union Européenne et des DOM. Hors SMS/MMS surtaxes et Chat SMS/ MMS. Limités à 200 destinataires différents par mois. INTERNET : 100 Mo/mois en France métropolitaine : Mode modem autorisé. L'accès internet sera bloqué au-delà du seuil d'échanges de données de 100 Mo par mois, jusqu'à la prochaine date de facturation. Crédit non reportable. Le client aura la possibilité de recharger avec les recharges internet détaillées sur assistance.sfr.fr/recharges, valables jusqu'à sa prochaine date de facturation. 4 rechargements maximum par mois.</p>
FACTURATION DES APPELS VOIX EN FRANCE MÉTROPOLITAINE DEPUIS L'UNION EUROPÉENNE ET LES DOM	A la seconde dès la première seconde.
OPTIONS INCLUSES	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du numéro, Répondeur vocal depuis la France, SFR Répondeur+ (pour Android) ou messagerie vocale visuelle iPhone. Alerte Conso, Info Conso et Suivi Conso Internet International (incompatible avec l'option de blocage). SFR TV SFR Cloud : 10 Go de stockage en ligne
CARTE SIM/eSIM	<ul style="list-style-type: none"> 10€ de frais de Mise en Service de la Carte SIM/eSIM appliqués sur la première facture pour la souscription d'un forfait avec nouveau mobile 1€ pour la Carte SIM/eSIM facturé immédiatement + 10€ de frais de Mise en Service de la Carte SIM/eSIM appliqués sur la première facture pour la souscription d'un forfait sans mobile.
CONDITIONS DE RÉSILIATION (résiliation auprès du Service Client)	L'abonné peut résilier son contrat par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Client. La résiliation sera effective dans un délai maximum de 10 jours à compter de la réception de la lettre de résiliation de l'abonné par le Service Client. En cas de résiliation pendant la période d'engagement : paiement de l'intégralité des sommes restant dues au titre de la première année et au-delà, un quart des sommes restantes jusqu'au terme de son engagement.
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Débit descendant maximum théorique jusqu'à 42 Mbits/s en 3G, jusqu'à 75 Mb/s (fréquence 800 MHz), 112,5 Mb/s (fréquence 2100 MHz ou 2600 MHz) et 150 Mb/s (fréquence 1800 MHz) en 4G et jusqu'à 593 Mb/s (association des fréquences 800 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600 MHz dans les zones couvertes) en 4G+, avec équipements compatibles. Débit montant maximum théorique en 4G/4G+ avec équipements compatibles de 75Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux GSM/GPRS/3G/4G/4G+ de SFR et des opérateurs étrangers ayant conclu un accord d'itinérance.
SERVICE CLIENT	Service Client accessible du lundi au samedi de 8h à 20h 1023 : <ul style="list-style-type: none"> appel depuis mobile SFR : temps d'attente gratuit puis prix d'un appel normal en France métropolitaine (depuis l'UE/ DOM, composez le +33 6 1000 1023) ; appel depuis un poste fixe : prix d'un appel normal en France métropolitaine et temps d'attente gratuit depuis une ligne box de SFR.

* Union Européenne hors France métropolitaine.

1. SANS OPTION DE BLOCAGE

APPELS AU-DELÀ DU FORFAIT

Facturation à la seconde dès la 1^{ère} seconde

Fixes et mobiles en France métropolitaine + Monaco	0,55€/ min
Fixes et mobiles depuis l'Union Européenne et les DOM	0,23€/ min
Le Service Client au 1023 (Service gratuit + prix d'un Appel).	
Info Conso au 950	

COMMUNICATION HORS-FORFAIT

Numéros Spéciaux (sauf numéros commençant par 0800, 0805, 0809, 087, 09, 30, 31), et services de radiomessagerie	voir détails dans la Brochure Tarifaire
Communications vers et depuis l'étranger (Hors Union Européenne et DOM)	voir détails dans la Brochure Tarifaire
Internet en mode GPRS/3G/4G depuis l'étranger (Hors Union Européenne et DOM) (incompatible avec l'option de blocage)	voir détails dans la Brochure Tarifaire




2. AVEC OPTION DE BLOCAGE

Crédit de communication mensuel	8€
Décompte d'un appel normal sur la base de :	0,067€/min
Temps maximum d'appel	2H

INTERNATIONAL

UNION EUROPEENNE : Açores, Åland, Allemagne, Angleterre, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre⁽⁴⁾, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Gibraltar, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Île Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Île Man, Île Féroé, Norvège, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Îles de Rhodes, Roumanie, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Vatican. **DOM** : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, St Barthélemy, St Martin (Antilles françaises), St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Désirade, Marie Galante, Îles Saintes.

AVANTAGES BOX + MOBILE

-  Grâce à Multi-Packs, bénéficiez de -3€/mois de remise sur votre forfait 2H 100 Mo.
-  Grâce à l'avantage client Numericable, bénéficiez de -3€/mois de remise sur votre forfait 2H 100 Mo.
-  Avantages SFR FAMILY! en qualité de Ligne Additionnelle.

Détails dans la Brochure Tarifaire

(1) **Engagement 24 mois**. Pas de changement d'offre possible vers une offre sans engagement ou vers une offre RED pendant 24 mois suivant le dernier achat de mobile (hors achat de mobile sans engagement). (2) Non disponible sur www.sfr.fr. Offre réservée aux abonnés SFR (hors client RED by SFR et SFR Business) titulaires d'un forfait mobile SFR éligible. Selon l'offre et l'équipement éligibles choisis, solution de facilité de paiement d'un montant maximum de 192€, permettant de payer mensuellement (3, 5 ou 8€ /mois) une part du prix de l'équipement mobile sur une durée maximale de 24 mois, sans frais. Limité à une seule offre par ligne mobile. En cas de résiliation de la ligne ou de changement d'offre vers une offre inéligible, l'abonné devra régler l'intégralité des mensualités restant dues par anticipation. (3) Option mensuelle activable à la souscription ou en cours de contrat à la prochaine date de facturation. (4) **Chypre** : hors Chypre du nord.